

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

## Commission permanente sur l'examen des contrats

Présidence

**Dominic Perri**

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidence

**Valérie Patreau**

Arrondissement d'Outremont

Membres

**Caroline Braun**

Arrondissement d'Outremont

**Daphney Colin**

Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies– Pointe-aux-Trembles

**Nathalie Goulet**

Arrondissement d'Ahuntsic–  
Cartierville

**Julien Henault-Ratelle**

Arrondissement de Mercier–  
Hochelaga-Maisonneuve

**Enrique Machado**

Arrondissement de Verdun

**Peter McQueen**

Arrondissement de Côte-des-  
Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

**Sylvain Ouellet**

Arrondissement de Villeray– Saint-  
Michel–Parc-Extension

**Le 21 octobre 2024**

### Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

**Mandat SMCE245621001**

Accorder un contrat à l'entreprise Groupe Unigesco Inc. pour les travaux de mise aux normes de l'aréna St-Louis (0609), situé au 5633, rue Saint-Dominique dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 25 240 999,60 \$, taxes incluses (contrat : 20 322 866,02 \$ + contingences : 3 048 429,90 \$ + incidences : 1 869 703,68 \$) - Appel d'offres public IMM-15534 - (7 soumissionnaires)

**ORIGINAL SIGNÉ**

Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

Katherine Fortier  
Coordonnatrice, Soutien  
aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007)* et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008)*.

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

## Mandat SMCE245621001

Accorder un contrat à l'entreprise Groupe Unigesco Inc. pour les travaux de mise aux normes de l'aréna St-Louis (0609), situé au 5633, rue Saint-Dominique dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 25 240 999,60 \$, taxes incluses (contrat : 20 322 866,02 \$ + contingences : 3 048 429,90 \$ + incidences : 1 869 703,68 \$) - Appel d'offres public IMM-15534 - (7 soumissionnaires)

- *Contrat de plus de 20 M\$.*

À sa séance du 2 octobre 2024, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

Le 9 octobre 2024, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, la représentante du Service de la gestion et planification des immeubles, Direction de la gestion de projets immobiliers, Division des projets services et sports a présenté les différentes étapes franchies et a répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Saint-Louis, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Les travaux ont notamment pour objectif de maintenir l'offre de services en sports de glace à la population montréalaise, d'assurer la pérennité du bâtiment ainsi que d'améliorer l'accessibilité universelle et sa fonctionnalité.

L'appel d'offres a été publié du 13 juin au 12 septembre 2024, pour une durée de 91 jours. Durant cette période, 11 addendas ont été émis afin d'apporter des ajustements aux plans et devis; d'offrir des précisions concernant les conditions de chantier; de

reporter la date d'ouverture des soumissions; et d'adresser une demande d'équivalence. Parmi les 12 preneurs du cahier des charges, sept ont déposé une soumission. D'après l'analyse, l'entreprise Groupe Unigesco inc. a présenté la meilleure offre, avec un prix qui montre un écart de 2,82 % avec l'estimation et de 0,13 % avec le deuxième plus bas soumissionnaire. Considérant ces résultats et la soumission conforme de l'adjudicataire, la responsable a conclu en indiquant que le Service recommande l'octroi de ce contrat à Groupe Unigesco inc.

Durant la période de questions, la Commission a demandé des clarifications au sujet des addendas ayant eu un impact monétaire. D'après l'invitée, l'impact était relativement mineur, si bien que la firme estimatrice n'a pas jugé bon de revoir son estimation.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de la gestion et planification des immeubles, Direction de la gestion de projets immobiliers, Division des projets services et sports pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat de plus de 20 M\$.*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :*

***À l'égard du mandat SMCE245621001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.***